

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain tenue le 14 juin 2010 à 20 h 00 à l'endroit habituel des séances et à laquelle sont présents et forment le quorum requis :

Mairesse Lyz Beaulieu

Mesdames les conseillères Mélanie Bondu  
Lyn Fortier

Messieurs les conseillers Henri Grenier  
Erik Constant  
Louis Marcel Caron

Est absente Marie-Josée Rochon

La directrice générale, Suzanne Robinson, est aussi présente.

\*\*\*\*\*

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La mairesse ouvre la séance à 20 h 03.

\*\*\*\*\*

10-06-4054

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Henri Grenier, appuyé par le conseiller Erik Constant et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE JOUR**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 10 MAI ET 1<sup>er</sup> JUIN 2010**
4. **TRÉSORERIE :**
  - 4.a État des revenus et dépenses au 31 mai 2010
  - 4.b Adoption des comptes à payer et chèques émis en mai 2010
5. **AFFAIRES GÉNÉRALES :**
  - 5.a Adoption règlement #237 concernant l'adhésion de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain à l'entente relative à la cour municipale commune de Sainte-Agathe-des-Monts
  - 5.b Augmentation abonnement villageois non résident
6. **VOIRIE ET TRAVAUX PUBLICS :**
  - 6.a Demande d'autorisation de travaux et d'achat de ponceau
  - 6.b Résolution autorisant l'appel d'offre pour les carburants
  - 6.c Montant à prévoir annuellement pour les fins d'entente du comité intermunicipal des travaux publics
7. **LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT :**

**8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT :**

- 8.a Projet de règlement #238 modifiant le règlement numéro 164 relatif au zonage
- 8.b Projet de règlement #239 modifiant le règlement numéro 162 relatif aux divers permis et certificats
- 8.c Résolution mandant les membres du comité pour l'ouverture et la pondération des soumissions concernant la firme d'ingénieurs pour le réseau d'aqueduc
- 8.d Acceptation de l'appel d'offre pour mandater une firme d'ingénieurs pour le réseau d'aqueduc
- 8.e Résolution autorisant la signature du protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du volet 1.4 du PIQM
- 8.f Résolution autorisant la signature du protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans du Programme de renouvellement des conduites

**9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE :**

**10. RÉGIES ET COMITÉS :**

- 10a Demande de LaBelle saveur
- 10.b Demande du comité d'ensemencement pour le quai public

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS :**

**12. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE :**

\*\*\*\*\*

10-06-4055

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 10 MAI ET 1<sup>ER</sup> JUIN 2010**

Il est proposé par la conseillère Lyn Fortier, appuyé par le conseiller Louis Marcel Caron et résolu à l'unanimité d'accepter l'adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 10 mai et de la séance spéciale du 1<sup>er</sup> juin 2010.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

10-06-4056

**ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MAI 2010**

Il est proposé par la conseillère Mélanie Bondu, appuyé par le conseiller Henri Grenier et résolu à l'unanimité d'accepter l'état des revenus et des dépenses au 31 mai 2010 préparé par la directrice générale.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

10-06-4057

**ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES CHÈQUES ÉMIS EN MAI 2010**

Il est proposé par le conseiller Erik Constant, appuyé par la conseillère Lyn Fortier et résolu à l'unanimité d'accepter la liste des comptes à payer d'une somme de 205 573,30 \$ pour les déboursés et les chèques de 187 à 237 et 110 à 138, payés en mai 2010 et les paies du mois de mai d'une somme de 21 894,06 \$.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

Je soussignée, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour payer toutes les dépenses autorisées dans les résolutions suivantes :

10-06-4057	10-05-4065
10-05-4060	10-05-4066
10-05-4062	10-05-4069

Suzanne Robinson,  
directrice générale

10-06-4058

**ADOPTION DU RÈGLEMENT#237 CONCERNANT L'ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN À L'ENTENTE RELATIVE À LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS**

ATTENDU QU'un avis de motion pour la présentation du présent règlement a dûment été donné par le maire suppléant Henri Grenier lors d'une séance du conseil tenue le 10 mai 2010 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Henri Grenier, appuyée par la conseillère Mélanie Bondu et résolu à majorité, ce qui suit :

QU'il soit statué et ordonné par le règlement 237 du conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain et il est, par le présent règlement, statué et ordonné comme suit :

**ARTICLE 1** La Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain adhère à l'Entente relative à la Cour municipale commune de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts et accepte d'être soumise aux conditions prévues à cette entente.

**ARTICLE 2** La mairesse et la directrice générale sont autorisées à signer au nom de la municipalité, l'annexe A confirmant l'adhésion de cette dernière à l'entente relative à la Cour municipale commune de Ville de Sainte-Agathe-des-Monts aux conditions qui y sont mentionnées.

**ARTICLE 3** Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Le conseiller Louis Marcel Caron demande d'inscrire sa dissidence.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

10-06-4059

**AUGMENTATION ABONNEMENT VILLAGEOIS NON RÉSIDENT**

Il est proposé par la conseillère Lyn Fortier, appuyé par le conseiller Henri Grenier et résolu à l'unanimité d'accepter d'augmenter le prix de l'abonnement annuel du villageois pour le non résident de 15,00\$ à 20,00\$. Cette augmentation couvrira les frais de poste.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

10-06-4060

**DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX ET D'ACHAT DE PONCEAU**

Il est proposé par le conseiller Louis Marcel Caron, appuyé par la conseillère Lyn Fortier et résolu à l'unanimité d'accepter les travaux de réparation au 9 chemin H. Bondu soit de créer un fossé et d'installer un ponceau afin de canaliser les eaux qui créent un problème.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

10-06-4061

**RÉSOLUTION AUTORISANT L'APPEL D'OFFRE POUR LES CARBURANTS**

Il est proposé par le conseiller Louis Marcel Caron, appuyé par la conseillère Mélanie Bondu et résolu à l'unanimité d'accepter d'aller en appel d'offre pour les carburants.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

10-06-4062

**MONTANT À PRÉVOIR ANNUELLEMENT POUR LES FINS D'ENTENTE DU COMITÉ INTERMUNICIPAL DES TRAVAUX PUBLICS**

Il est proposé par le conseiller Louis Marcel Caron, appuyé par le conseiller Henri Grenier et résolu à l'unanimité de refuser la demande du Comité intermunicipal des travaux publics de budgéter un montant de 10 000,00\$ par année, à partir de 2011, pour les besoins futurs d'achat d'équipements.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

10-06-4063

**PROJET DE RÈGLEMENT #238 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 164 RELATIF AU ZONAGE**

Il est proposé par le conseiller Erik Constant, appuyé par le conseiller Henri Grenier et résolu à l'unanimité d'accepter le premier dépôt du projet de règlement #238 modifiant le règlement numéro 164 relatif au zonage.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

10-06-4064

**PROJET DE RÈGLEMENT #239 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 162 RELATIF AUX DIVERS PERMIS ET CERTIFICATS**

Il est proposé par la conseillère Lyn Fortier, appuyé par le conseiller Erik Constant et résolu à l'unanimité d'accepter le premier dépôt du projet de règlement #239 modifiant le règlement numéro 162 relatif aux divers permis et certificats.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

10-06-4065

**RÉSOLUTION MANDATANT LES MEMBRES DU COMITÉ POUR L'OUVERTURE ET LA PONDÉRATION DES SOUMISSIONS CONCERNANT LA FIRME D'INGÉNIEURS POUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC**

Il est proposé par le conseiller Louis Marcel Caron, appuyé par le conseiller Henri Grenier et résolu à l'unanimité d'accepter de mandater Suzanne Robinson, directrice générale, Lionel Vossaert, inspecteur de voirie, et Pierre Sigouin, technicien de la Ville de Mont-Laurier, comme membres lors de l'ouverture et de la pondération des soumissions pour effectuer la cotation de la firme d'ingénieurs pour le réseau d'aqueduc.

De plus, il est entendu que la Ville de Mont-Laurier facturera la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain à la même condition salariale et bénéfiques que possède monsieur Sigouin pour la Ville de Mont-Laurier, en plus, un montant de 10% pour les frais d'administration.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

10-06-4066

**ACCEPTATION DE L'APPEL D'OFFRE MANDATANT UNE  
FIRME D'INGÉNIEURS POUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC**

Il est proposé par la conseillère Mélanie Bondu, appuyé par le conseiller Erik Constant et résolu à l'unanimité d'accepter de l'appel d'offre rédigé par la firme Genivar et de procéder à l'affichage.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

10-06-4067

**RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DU PROTOCOLE  
D'ENTENTE RELATIF À L'OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE  
DANS LE CADRE DU VOLET 1.4 DU PIQM**

Il est proposé par le conseiller Henri Grenier, appuyé par le conseiller Louis Marcel Caron et résolu à l'unanimité d'autoriser Lyz Beaulieu, mairesse, à signer pour et au nom de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain l'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du volet 1.4 du PIQM.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

10-06-4068

**RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DU PROTOCOLE  
D'ENTENTE RELATIF À L'OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE  
DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT DES  
CONDUITES**

Il est proposé par la conseillère Lyn Fortier, appuyé par le conseiller Erik Constant et résolu à l'unanimité d'autoriser Lyz Beaulieu, mairesse, à signer pour et au nom de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain l'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Programme de renouvellement des conduites.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

10-06-4069

**DEMANDE DE LABELLE SAVEUR**

Il est proposé par la conseillère Lyn Fortier, appuyé par la conseillère Mélanie Bondu et résolu à l'unanimité d'accepter de donner un appui financier de 200,00\$ en plus de l'utilisation du parc municipal au comité LaBelle Saveur pour sa 3<sup>e</sup> édition du Festival des Saveurs Sauvages samedi, le 31 juillet 2010.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

10-06-4070

**DEMANDE DU COMITÉ D'ENSEMENCEMENT POUR LE QUAI  
PUBLIC**

Il est proposé par le conseiller Henri Grenier, appuyé par la conseillère Lyn Fortier et résolu à l'unanimité la demande d'autorisation du Comité d'ensemencement pour l'utilisation du quai public en vue d'un tournoi de pêche prévu pour le 10 juillet 2010.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Il a eu une période de questions de 20 h 10 à 20 h 30.

\*\*\*\*\*

**AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE**

La mairesse lève la séance à 20 h 30.

\*\*\*\*\*

Lyz Beaulieu,  
maïresse

Suzanne Robinson,  
directrice générale